

Pièces à fournir pour l'acquisition d'une nouvelle résidence principale avec mise en place d'un prêt relais

- Carte d'identité en cours de validité
- Copie du livret de famille
 - Si séparation ou divorce : copie du jugement.**
- Avis d'imposition des deux dernières années
- 3 derniers bulletins de salaire + décembre
 - Si non salarié : 3 derniers bilans + Kbis + statuts.**
- Contrat de travail ou attestation employeur
- Justificatifs prêts en cours + tableaux d'amortissement
- Relevés de tous les comptes bancaires des 3 derniers mois
- Relevé d'épargne (PEL, CODEVI, LIRET A...)
 - Si donation : lettre manuscrite + carte nationale d'identité**
 - + Relevé de compte du donateur avec l'apport**
- Justificatifs CAF
- Titre ou attestation de propriété de votre bien actuel
- La dernière Taxe foncière
- Justificatifs des prêts en cours sur ce bien + tableaux d'amortissement
- Justificatif de domicile (ex : facture EDF)
- Compromis de vente + DPE

Si vous êtes déjà propriétaire d'un investissement locatif

- Le titre de propriété
- Le bail de location
- La dernière quittance

ARTHURIMMO.COM FINANCEMENT

1 rue des Manouvriers 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

01 64 19 31 96